

Fait à Rouyn-Noranda le 19 octobre 2022

53-54

Mémoire rédigé dans le cadre de la consultation publique
concernant le projet de renouvellement de l'autorisation
ministérielle de Glencore pour la Fonderie Horne.

Par 53-54 ,

53-54

53-54

Voilà maintenant presque 53-54 que j'ai décidé de faire de Rouyn-Noranda mon lieu de vie, mon chez-moi. Depuis le mois de janvier 2018, il m'arrive donc de "goûter" régulièrement la mine. Cette odeur de soufre qui s'infiltré dans votre système respiratoire et qui vous laisse une désagréable sensation de bouche pâteuse et de gorge qui pique. Fort peu agréable, je vous l'accorde. Encore moins lorsqu'on apprend que la mine ne rejette pas simplement du soufre dans l'air, mais de nombreux contaminants qui portent atteinte à la santé et à la sécurité des habitant.e.s de Rouyn-Noranda. Citons entre autres, le soufre, l'arsenic, le plomb et le cadmium.

Certains diront, de façon peu respectueuse en faisant référence à ma 53-54 : "puisque ça ne te convient pas, tu n'as qu'à rentrer chez toi". Mais chez moi c'est ici, à Rouyn-Noranda. 53-54 et choisi de venir m'installer pour un meilleur avenir. Aujourd'hui, j'ai un emploi, une famille et je paye mes impôts comme tout.e bon.ne citoyen.ne québécois.e. Il ne reste que ce nuage noir (jaune en réalité) rempli d'arsenic au-dessus de nos têtes, qui pèse sur nos vies comme une épée de Damoclès.

Tout d'abord, il est important de reconnaître que 15 nanogrammes d'arsenic par m³ d'air, c'est déjà mieux que les conditions actuelles dans lesquelles nous vivons. Toutefois, ce n'est pas suffisant, vraiment pas suffisant. Ce n'est pas suffisant pour nous, habitant.e.s de Rouyn-Noranda, mais ce n'est pas non plus suffisant pour le reste des sites miniers et des sites fontes, qui continuent de polluer librement, sans quasi-impunité, l'environnement. Accepter le 15ng/m³, c'est laisser la porte ouverte à d'autres entreprises le droit de polluer l'air et l'environnement, en ayant un impact négatif sur les espèces qui y vivent, incluant les êtres humains, sans jamais atteindre les normes déjà fixées par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé). Pour rappel, l'OMS a fixé la norme à 3ng/m³ pour l'arsenic dans l'air ambiant, et il s'agit déjà d'un compromis pour la santé des êtres humains et de leur environnement¹. Alors, pour nous habitant.e.s de Rouyn-Noranda, ainsi que pour toutes les personnes qui souffrent d'une pollution atmosphérique causée par une entreprise, nous demandons le respect des normes indiqués par l'OMS pour tous les contaminants atmosphériques, dont le 3ng/m³ pour l'arsenic.

Il est évident que la modernisation de la Fonderie Horne, lui permettant d'obtenir les technologies nécessaires afin de respecter les normes de pollutions atmosphériques, ne se fera pas en quelques jours, ni même quelques mois. Cependant, Glencore, qui est le principal actionnaire de la Fonderie Horne, dispose de bénéfices annuels se comptant en milliards de dollars US. Pour rappel, en 2021 Glencore a déclaré des bénéfices de 203 milliards de dollars US, et de 19 milliards de dollars US pour le premier trimestre de l'année 2022².

Il semble donc que le financement des nouvelles technologies, déjà existantes et permettant la réduction de l'émission de l'arsenic dans l'air, soit disponibles pour atteindre au plus vite les 15ng/m³ d'arsenic dans l'air dans les prochains mois, et

ensuite les 3ng/m3 dans les 5 prochaines années. De plus, il ne semble donc pas nécessaire que le Gouvernement du Québec paye pour la modernisation de la Fonderie Horne, ce qui d'ailleurs n'est pas son rôle. Son rôle, disons-le, est de faire respecter la loi à toutes les entreprises et multinationales présentes sur son territoire, en évitant "les passes-droits" quand il s'agit de la santé et de la sécurité de sa population. Ce qui n'est pas le cas à ce jour.

Par ailleurs, les bénéfices annuels de Glencore, qui se compte en milliards, peuvent permettre à la Fonderie Horne de diminuer les intrants dans un temps rapproché, et donc de réduire l'émission d'arsenic dans l'air, tout en maintenant le salaire actuel de ses employé.e.s. Car rappelons-le, la population de Rouyn-Noranda n'accuse pas et ne blâme en aucun cas les travailleurs.euses, mais bel et bien Glencore.

Je reconnais les efforts fournis par la Fonderie Horne dans la proposition du projet Aeris et son accélération dans le temps. Pourtant, il n'est toujours pas prévu d'atteindre les 3ng/m3 d'arsenic dans l'air ambiant. Or, c'est ce que demande haut et fort la population et la ville de Rouyn-Noranda.

Concernant le projet Aeris, une zone de transition verte est proposée pour 2024. Constituant une proposition intéressante, cette zone verte devrait être installée au plus vite, c'est-à-dire dès le printemps 2023. En effet, il s'agit d'un moyen rapide permettant de diminuer au plus vite les impacts sur la santé de la population. Alors, je pose la question, pourquoi attendre 2024 si Glencore se soucie réellement de la santé et de la sécurité des populations et de l'environnement? Il serait même possible de s'associer avec des institutions présentes en ville (à Rouyn-Noranda), comme l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, par exemple, pour mettre en place cette barrière verte au plus vite. De plus, je ne vois aucune proposition dans le projet Aeris qui parle de décontamination du lac Osisko, ou des forêts environnantes dans lesquelles les habitant.e.s pratiquent leurs activités de loisirs. Oui, il est vrai que la Fonderie Horne s'engage à décontaminer les cours et les sols des particuliers. De ce fait, si les sols des particuliers sont contaminés, pourquoi ne pas proposer des efforts de décontamination aux alentours? Pourtant, la science montre aujourd'hui la gravité de la contamination des environnements forestiers et aquatiques causée par une pollution à l'arsenic dans l'air, et ses répercussions sur la santé des êtres humains³. Où sont les propositions d'efforts de recherches pour une décontamination rapide et à long terme de notre environnement? Où sont, également, les propositions d'installation de capteurs de mesures des différents contaminants de l'air en différents points de la ville de Rouyn-Noranda pour s'assurer du respect des normes ? La volonté et le geste d'imposer des limites journalières de concentration d'arsenic, de cadmium et de plomb dans l'air ambiant à Glencore est nécessaire et indispensable. Encore faudrait-il que ces limites journalières puissent être mesurées et qu'elles respectent les normes de l'OMS, et ne permettent pas à Glencore de continuer à polluer plus, ce qui n'est pas le cas dans le plan d'action proposé. 0 à 10 fois, c'est encore trop.

Pour informations, il est démontré que les lichens sont d'excellents bio-indicateurs de la pollution atmosphérique, et qu'ils possèdent aussi des capacités de décontaminations de l'eau et de l'air importantes⁴. Pourquoi ne pas aller dans ce sens avec la zone de transition verte et le lac Osisko? Et je ne cite ici qu'un faible aperçu des solutions existantes. Qu'attendent donc la Fonderie Horne, et Glencore, pour étoffer leur plan d'action dans le but d'améliorer au plus vite la santé et la sécurité des habitant.e.s de Rouyn-Noranda?

Toutefois, je voudrais noter l'important rôle que le MELCC joue ici, en imposant le respect des normes à Glencore sur l'ensemble du territoire québécois. C'est en effet au Gouvernement qu'incombe la responsabilité de faire respecter les lois et les normes sur son territoire.

Enfin, tous les quartiers de la ville de Rouyn-Noranda devraient pouvoir bénéficier d'un air ambiant respectant les normes de pollution de l'air atmosphériques. Ce qui n'est pas le cas dans le plan d'action actuel présenté par la Fonderie Horne.

Je m'inquiète sincèrement de l'avenir et de la santé des habitant.e.s de Rouyn-Noranda, et de ceux et celles des autres pays qui subissent tous les jours les effets néfastes d'une telle pollution atmosphérique dans leur quotidien. Sans compter les impacts désastreux de cette pollution atmosphérique sur l'environnement en contexte de changements climatiques, qui ne fait qu'aggraver et empirer nos conditions de vie. Allons-nous vraiment faire un compromis sur notre santé pour Glencore qui gagne déjà des milliards et qui ne subit pas les effets néfastes de la pollution atmosphérique, car ses digérant se tiennent bien loin de celle-ci ? L'argent plus que la vie et notre survie, vraiment ? Il est temps de penser autrement, et de se soucier de ce qui nous permet réellement de vivre, et de ce qui permettra aux futures générations de vivre aussi. Ce n'est pas un combat pour la ville de Rouyn-Noranda seule, c'est un combat pour l'humanité et toutes les espèces vivantes de ce monde.

Références :

1: Concernant la norme de 3 nanogrammes d'arsenic par m³ d'air.

https://www.who.int/fr/health-topics/air-pollution#tab=tab_1

2 : Revenu en milliard de dollars US de Glencore pour l'année 2021.

<https://www.glencore.com/dam/jcr:aab67399-639f-4cb2-be57-b3a66f8a91d6/GLEN-2021-annual-report.pdf>

<https://www.journaldemontreal.com/2022/08/20/fonderie-horne--la-pointe-de-liceberg?fbclid=IwAR33QinkYKXZzqPmEozJn0cJw4rewybQ6RDdyS5y-2gNC-bQDeJNS08BH4>

3 : La contamination de l'environnement par la pollution atmosphérique et ses répercussions néfastes sur la santé des êtres humains.

<http://www.sedindia.in/ewijst/issues/vol15/ewijst1502052019029.pdf>

4 : Les lichens comme bio-indicateurs et leurs propriétés de décontamination de l'air et de l'eau.

<https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0045653510012361>

<https://ijplantenviro.com/index.php/IJPE/article/view/1064>

https://www.researchgate.net/profile/Shubham-Kakran/publication/363851795_Multidisciplinary_Research_Trends_Vol_3/links/6331cf9d6063772afd9497ae/Multidisciplinary-Research-Trends-Vol-3.pdf#page=215

https://www.researchgate.net/profile/Waill-Elkhateeb/publication/358834397_Lichens_Uses_Surprising_Uses_of_Lichens_that_Improve_Human_Life/links/6217fe5dd548144b00b8ef34/Lichens-Uses-Surprising-Uses-of-Lichens-that-Improve-Human-Life.pdf

Signature :

Par 53-54 à Rouyn Noranda, le 19 octobre 2022 :